

tionale du 3 de ce mois, l'ordre du jour fut suspendu par le rapport des troubles occasionnés dans le Gatinois, par un libelle répandu dans les campagnes, & dans lequel on lisoit entre autres : *autant vaudroit voler que payer le champart*. M. Dupont a repris la parole, & son discours fut remarquable. „ Hâtez-vous, Messieurs, „ de porter un décret contre ceux qui excitent „ le peuple à l'infurrection (Hélas ! on a déjà „ porté fort inutilement tant de ces décrets !). „ Cet art de révolter le peuple étoit inconnu „ à nos peres (il l'étoit à leurs enfans, il n'y „ a pas deux ans). Aujourd'hui cette infernale „ mécanique s'est bien perfectionnée en peu „ de tems. Il en avoit coûté beaucoup d'argent „ pour faire périr, l'année dernière, le malheu- „ reux François, boulanger. Aujourd'hui, pour „ six francs, on fait assassiner le plus honnête „ citoyen. Jusques sous vos fenêtres, jusques sur „ la terrasse des Tuileries, il a fallu toute l'in- „ trépidité de la garde-nationale Parisienne, „ pour empêcher l'hommage affreux qu'on avoit „ projeté de vous faire, en vous apportant à „ la barre les têtes de quelques nouvelles vic- „ times. „

Dans une autre séance, M. Malouet a parlé avec beaucoup de force contre la licence de la presse. „ Les plus infames libelles, a-t-il „ dit, remplissent le royaume, inondent la ca- „ pitale, & paroissent étalés à toutes les en- „ trées du lieu où les législateurs de la France „ délibèrent : il en est de plus coupables encore „ que tous les autres, parce qu'après avoir in- „ dignement outragé tous les hommes sur qui „ reposent en ce moment les destinées du royaume, ils s'efforcent de remplir l'imagination du peuple de terreurs & de fureurs, & le pouf-